



Chartreuse Dynamique,

www.chartreusedynamique.com

11 juin 2015

-

2^{ème} réunion
publique





Ordre du jour

- ▶ *Suivi des sujets abordés à la dernière réunion publique Chartreuse Dynamique :*
 - ▶ *Accès aux documents*
 - ▶ *Finances et budget 2015*
 - ▶ *Résultats du ski alpin*
 - ▶ *Projets d'équipements (CTM, école)*
 - ▶ *Rythmes scolaires*
- ▶ *Urbanisme*
- ▶ *Projets pour la maison du Parc*
- ▶ *Subventions aux associations*



L'accès aux documents ...

... Où nous en sommes



L'accès aux documents

L'objectif de nos élus de vouloir consulter les documents est simple et évident :

- afin de pouvoir juger des affaires abordées en Conseil Municipal, il est indispensable de connaître les dossiers, et de pouvoir les étudier en amont, pour les analyser et être force de propositions.
- C'est cela travailler de manière professionnelle.

Exemples de documents :

Commune de St Pierre :

- Consultation du Grand Livre de Comptabilité
- Consultation du dossier d'architecte du CTM
- Consultation du dossier d'architecte du Réfectoire

SIVU :

- consultation du Grand Livre de Comptabilité

Etat d'avancement :

- 1ère demande de documents : mi-avril 2014
- Début juin 2014 : consultation de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)
- 4 septembre et 30 octobre 2014 : Avis de la CADA
- 18 février 2015 : dépôt d'une requête auprès du Tribunal Administratif.



Les finances et le budget 2015 de la commune

11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



Le budget 2015

Les grands chiffres :

- ▶ Budget de fonctionnement : 1 818 050 €
- ▶ Budget d'investissement : 1 939 446 €

Les éléments marquants :

- ▶ 570.000€ de nouveaux emprunts
- ▶ 265.000€ d'argent communal pour le SIVU
- ▶ Hausse des impôts de 3 %
- ▶ Augmentation des indemnités des élus de 12 %

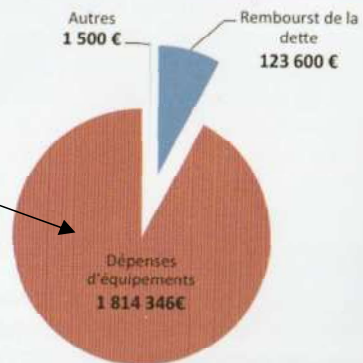


Le budget 2015

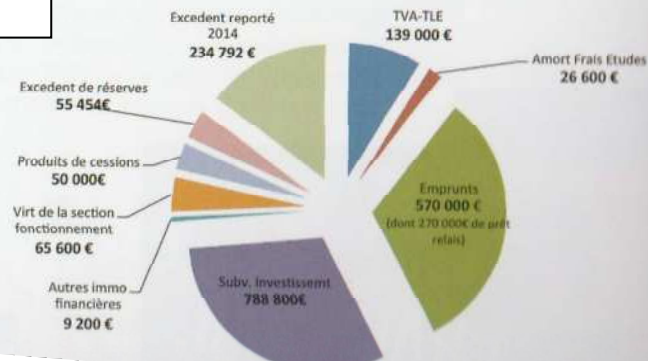
- CTM
- Réfectoire école
- Bike park simplifié
- Aire de jeux enfants
- Front de neige
- Voirie communale

Budget principal 2015

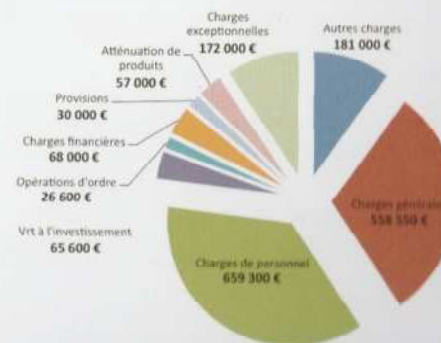
Investissement : Dépenses



Investissement : Recettes



Fonctionnement : Dépenses



Fonctionnement : Recettes





La commune soutient le SIVU

- ▶ Le SIVU bénéficie de 265.000 € de financement, sous diverses formes :
 - ▶ 140.000€ de subventions
 - ▶ 30.000€ de taxes de remontées mécaniques 2014 annulées
 - ▶ 30.000€ de provision pour « risque SIVU »
 - ▶ 55.000€ de bitumage de la route de la Combe de l'Ours
 - ▶ 10.000€ d'aménagement du front de neige

- ▶ 265.000 €, c'est :
 - ▶ 5 fois le budget annuel aux associations
 - ▶ le coût estimatif d'une halle sur le bord du plan de ville, pour le marché et les manifestations culturelles et sportives
 - ▶ la moitié de la réfection de la salle des fêtes
 - ▶ une rénovation de la voirie, et un début de rénovation du plan de ville et des abords du village et des hameaux ...

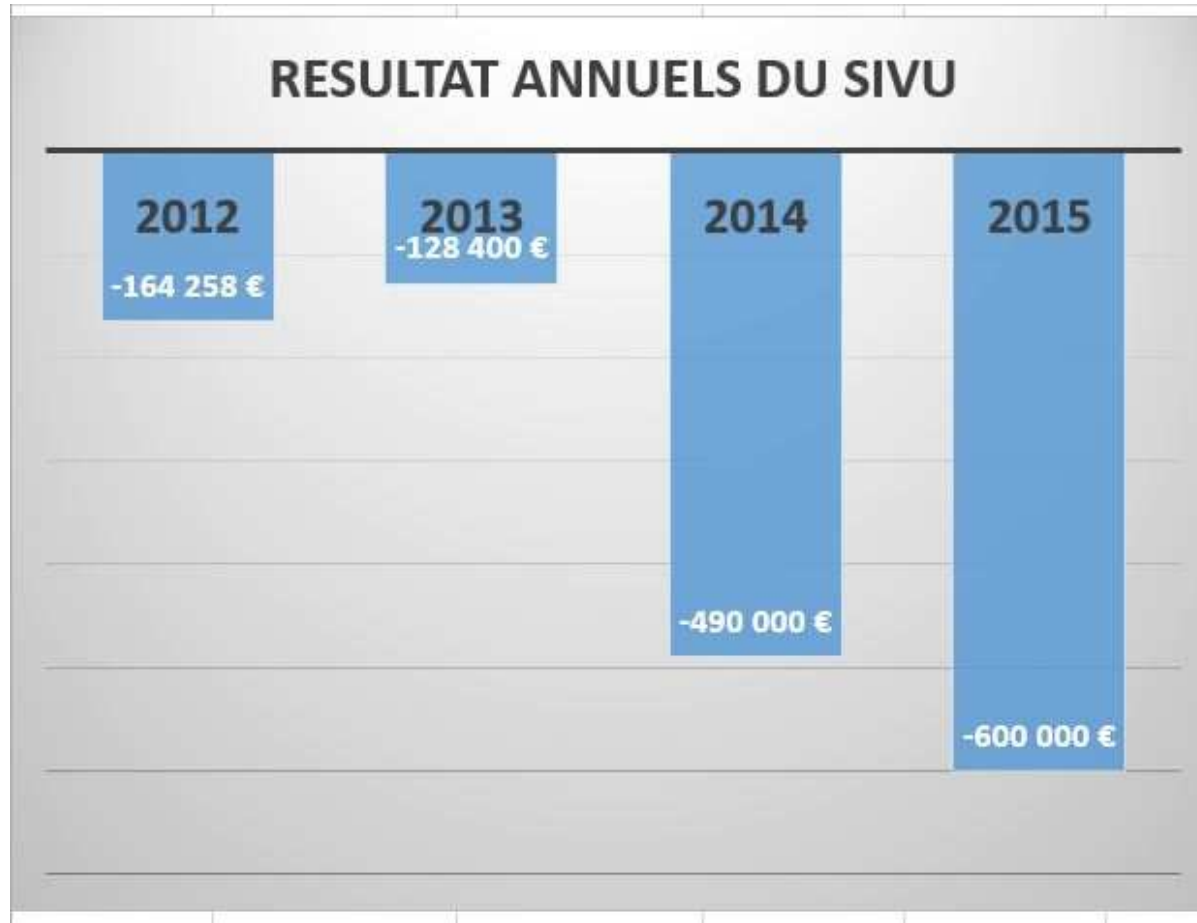


La gestion du ski : les résultats de la station

11 juin 2015 - *Chartreuse Dynamique*

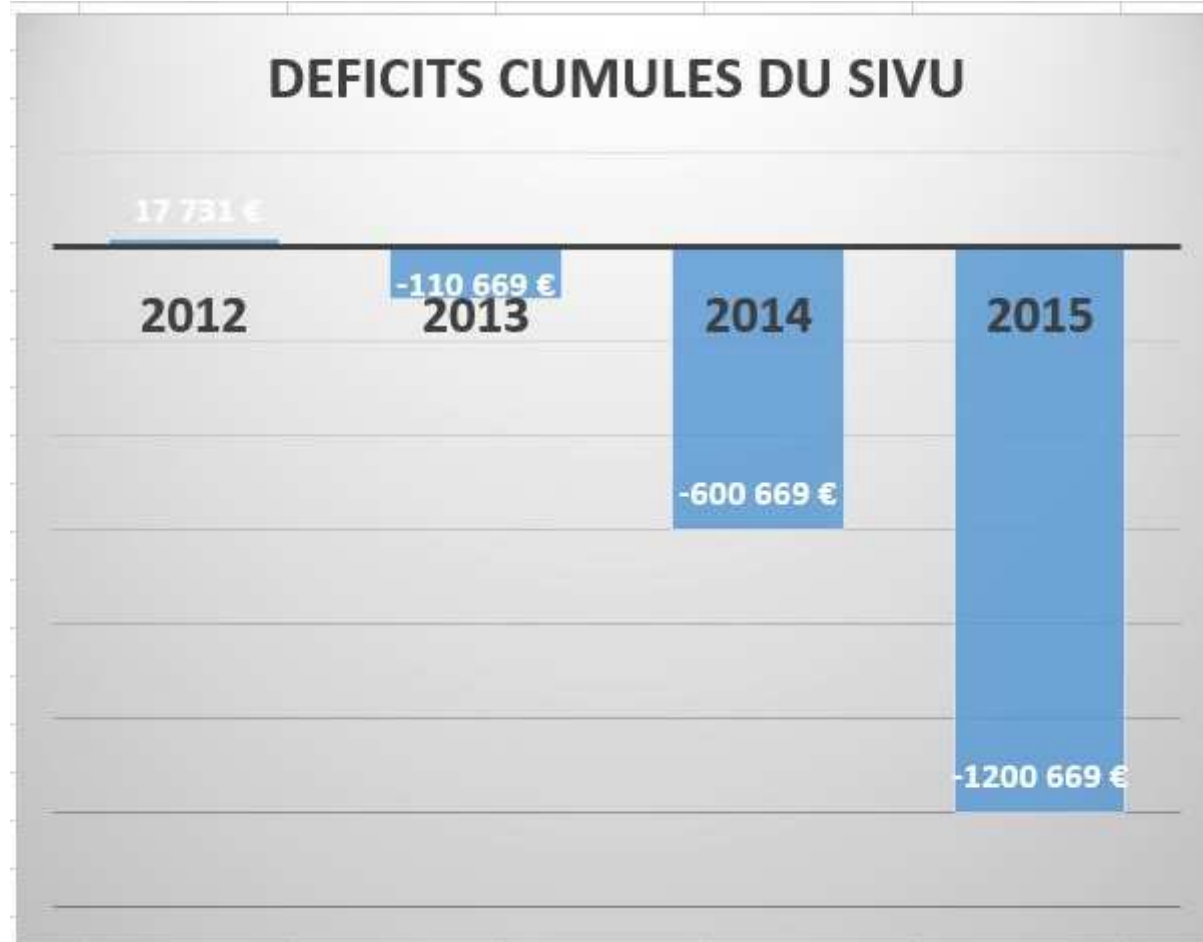


Les finances du SIVU





Les finances du SIVU





Les résultats de la station de ski

Le SIVU et le Maire annoncent toujours une embellie financière, mais force est de constater que les résultats et budgets négatifs empirent :

C'est 1,2 millions d'euros de pertes accumulées à fin 2015.

En incluant les prêts, c'est plus de 3 millions d'euros dont la commune se retrouve garante à 80% en cas de faillite.

Même sans envisager de faillite, la commune abonde déjà de 265.000€ au budget du SIVU

o 140.000€ de subventions, o 30.000€ de taxes de remontées mécaniques 2014 annulées, o 30.000€ de provision pour « risque SIVU »
o 55.000€ de bitumage de la route de la Combe de l'Ours, o 10.000€ d'aménagement du front de neige

Et malgré cela, le budget 2015 prévisionnel prévoit une perte de 600 000€ !



Quelles solutions proposons-nous ?

► Nos propositions n'ont pas changé depuis l'an dernier :

- élargir la gouvernance à la Communauté de Communes, afin de se renforcer techniquement et financièrement sur le tourisme.
- relancer la promotion du ski et de l'offre neige en général, en consacrant 5% à 10% du budget du SIVU à la communication, la commercialisation, et les services d'accueil.
- travailler un marketing multi-activités neige à l'échelle du massif, créer une solution touristique pour les années avec moindre enneigement, et globalement s'adapter pour répondre aux attentes du tourisme hivernal moderne.



Les projets d'équipements

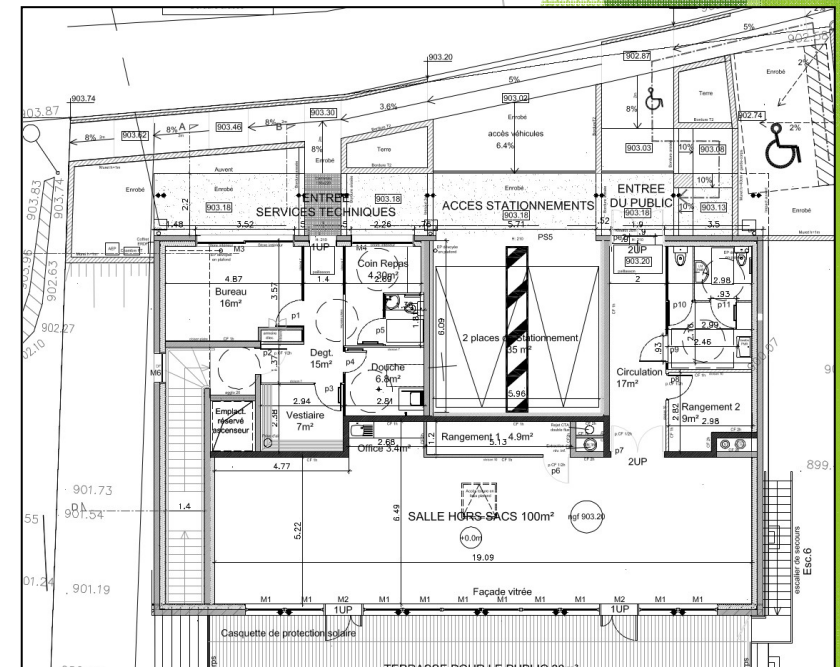
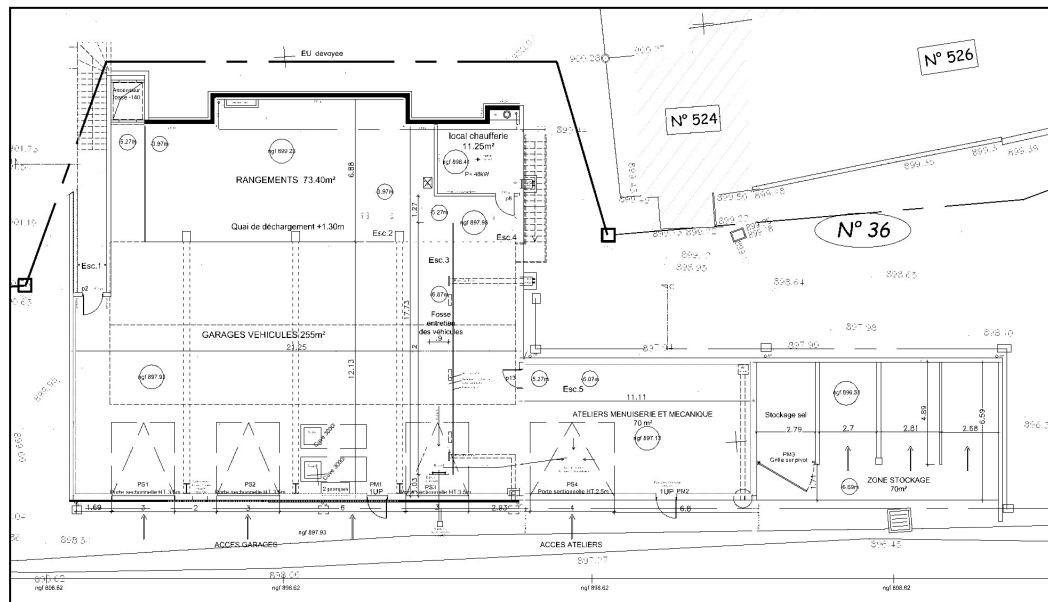
11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



Le Centre technique municipal (CTM)

Le projet :

- ▶ *Pas d'analyse globale d'insertion dans le village et d'évaluation des impacts sur le fonctionnement (nuisances, stationnement, trafic, ...)*
- ▶ *Le CTM qui sera réalisé ne répondra pas à toutes les fonctions d'un CTM (stockage des matériaux encombrants par exemple)*





Le Centre technique municipal (CTM)

L'évolution du coût :

- ▶ 11 février 2013 : 700 000 € HT
- ▶ 7 juin 2013 : 870 000 € HT
- ▶ 26 juin 2014 : 1 047 452 € HT
- ▶ 3 mars 2015 : 1 208 000 € HT
- ▶ Fin 2015 : ?



11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



Le réfectoire de l'école

Le projet :

- ▶ *Pas d'approche globale des besoins d'aménagement de l'école (chauffage, ventilation, sécurité, cuisine, ...) ni de plan d'aménagement d'ensemble des abords de l'école*
- ▶ *Travaux en attente le temps de faire les appels d'offre pour le second œuvre -> une forte probabilité pour que le réfectoire ne soit pas ouvert à la rentrée 2015*

Le coût :

- ▶ *15 juillet 2014 : 415 000 € TTC*
- ▶ *3 mars 2015 : 483 210 € TTC*
- ▶ *fin 2015 : ?*





La maison du Parc et la bâtiment de l'ancienne mairie

- ▶ Origine:
 - ▶ Maison du Parc
 - ▶ Locaux vétustes
 - ▶ Provisions de la Région Rhône-Alpes pour la Maison du Parc potentiellement rediscutées si non utilisées

- ▶ Proposition de la Mairie:
 - ▶ Cession de la partie « haute » au Parc. Pour destruction et bâtiment neuf.
 - ▶ La mairie reste propriétaire du beffroi et de la salle des fêtes. Solution privilégiée : destruction et bâtiment neuf (adapté au besoin et aux normes)
 - ▶ Projet d'ensemble conjoint pour mutualiser certains frais (proposition CD)

- ▶ Avancement:
 - ▶ Attente du vote du Bureau du Parc
 - ▶ Solution provisoire pendant travaux à réfléchir pour le Parc, l'OT et les associations
 - ▶ Réunion publique à venir de présentation par le Parc et la mairie (proposition CD)





L'urbanisme (PLU, ...)

11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



L'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme :

- ▶ Le projet de PLU communal abandonné
- ▶ des dépenses en 2014 inutiles (élaboration PADD - 4 500 €)
 - ▶ à compter du 1er janvier 2015, c'est la Communauté de communes Coeur de Chartreuse qui fixe les règles d'urbanisme sur le territoire de Saint Pierre de Chartreuse (projet de PLUI)

L'instruction des permis de construire :

Saint-Pierre-de-Chartreuse, seule commune à ne pas utiliser l'assistance technique de la Communauté de commune Coeur de Chartreuse



Les rythmes scolaires

11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



Les rythmes scolaires

Yves GUERPILLON, Maire

à

Aux Parents d'élèves de l'école primaire de St
Hugues de Chartreuse

Vos réf : YG/FR/sm
Objet : Rythmes scolaires rentrée 2014

Saint-Pierre de Chartreuse, le 16 juin 2014

Chers Parents,

La rentrée de septembre 2014 verra une nouvelle organisation des horaires des écoles dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Pour des raisons de situation géographique, St Pierre de Chartreuse n'applique pas les mêmes horaires que les autres communes, ce qui favorise la mutualisation des animateurs entre elles.

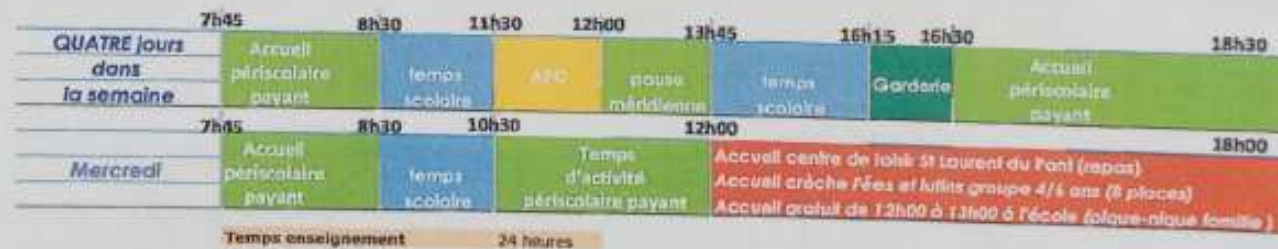
Nous nous appuyons sur l'expérience du Centre Social des Pays du Guiers pour mettre en œuvre ce temps périscolaire du mercredi.

Un accueil de loisirs jusqu'à 12h00 est proposé aux enfants qui désirent rester après 10h30 dont le fonctionnement vous est détaillé ci-après. Ainsi, nous offrons aux enfants de notre commune un accueil de qualité dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique qui prend en compte le rythme de l'enfant.

Cette nouvelle organisation se mettra progressivement en place avec une première phase de lancement de septembre à décembre.

Puis, nous développerons les actions spécifiques au cours du 1^{er} semestre 2015.

Une semaine type à l'école



11 juin 2015



Les rythmes scolaires

Pour des raisons de situation géographique, St Pierre de Chartreuse n'applique pas les mêmes horaires que les autres communes, ce qui favorise la mutualisation des animateurs entre elles.

Nous nous appuyons sur l'expérience du Centre Social des Pays du Guiers pour mettre en œuvre ce temps périscolaire du mercredi.

Un accueil de loisirs jusqu'à 12h00 est proposé aux enfants qui désirent rester après 10h30 dont le fonctionnement vous est détaillé ci-après. Ainsi, nous offrons aux enfants de notre commune un accueil de qualité dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique qui prend en compte le rythme de l'enfant.

Cette nouvelle organisation se mettra progressivement en place avec une première phase de lancement de septembre à décembre.

Puis, nous développerons les actions spécifiques au cours du 1^{er} semestre 2015.

Commentaire : La réforme prévoyait la mise en place de 3 h de NAP (nouvelles activités pédagogiques). A Saint Pierre de Chartreuse, ce sont seulement 1h30 qui ont été mises en place en 2015.



Les rythmes scolaires

Nos questions posées lors du conseil municipal du 19 mai 2015 :

- ▶ Quel est le « projet éducatif et pédagogique » de la commune pour l'année 2015-2016 ?
- ▶ Quel a été le résultat des réponses aux questionnaires apportées par les parents d'élèves ?
 - ▶ Quelle organisation des rythmes scolaires est proposée pour l'année 2015/2016 ?
- ▶ Quelle équipe d'animation sera chargée d'assurer l'encadrement des enfants ?
 - ▶ Quels sont les ateliers qui seront proposés aux enfants ?
Quelle coordination avec les associations du village ?
 - ▶ Quel coût pour la commune ? quelles subventions ?
quel coût pour les parents ?



Les rythmes scolaires

Les réponses de Frédéric ROSSI :

- ▶ **39 réponses ont été apportées par les parents d'élèves au questionnaire :**
 - 26 familles pour l'organisation actuelle
 - 25 familles pour les activités le vendredi après-midi

- ▶ **En conclusion, il est décidé par la Mairie que la même organisation serait appliquée pour 2015/2016**



Les subventions aux associations

Le maire présente aux membres du conseil municipal, les demandes de subvention des associations locales pour l'année 2015. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'octroyer, par voix « contre » et voix « pour » :

Associations	Montants
A.D.M.R.	6 000.00 €
Club des Sports	4 000.00 €
C.L.S.H. Curieux de nature	3 000.00 €
Charmant Som Gym	1 500.00 €
Chartreuse Nordique (Promotion du ski de fond en Chartreuse)	200.00 €
L'Ephémère	14 000.00 €
Les Amis de l'Eglise de Saint Hugues	1 500.00 €
Pic Livres	800.00 €
Ski Nordique Chartrousin	1 500.00 €
Ski St Hugues Les Egaux (part scolaire sur subv CG 38)	8 250.00 €
Compagnie Nathalie Thomas	500.00€
FFM Escalade	153.00€
Office du Tourisme (participation au spectacle de Noël 2014 « Rouge Zèbre »)	1 800.00 €
Sous-total	43 203.00 €

Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 19 mai 2015



Les subventions aux associations

Les modalités d'attribution selon Frédéric ROSSI :

- ▶ *l'utilisation d'une grille d'analyse selon de multiples critères pour juger de la recevabilité de la demande de chaque association*

Notre analyse :

- ▶ *les grilles d'analyse n'ont été qu'en partie utilisées (pas pour toutes les associations)*
 - ▶ *des règles « à géométrie variable » selon l'association*

Les suites :

- ▶ *La Mairie a conservé une enveloppe de 6000 à 7000 € sur l'année 2015 pour financer de nouveaux projets*
 - ▶ *Nous invitons les associations à redéposer des dossiers pour les projets qu'elles portent*
 - ▶ *Pour les années futures, nous demanderons une application stricte des modalités établies par la Mairie*



Chartreuse Dynamique,

www.chartreusedynamique.com

QUESTIONS / REPONSES

28

11 juin 2015 - Chartreuse Dynamique



Nos prochaines réflexions ou propositions pour 2015 / 2016 :

- ▶ *La finalisation d'un « dossier de propositions » sur l'offre neige hiver*
- ▶ *L'aménagement des routes et rues du bourg, de La Diat et de St Hugues pour apaiser les trafics et sécuriser les déplacements (notamment piétons)*
- ▶ *Autres propositions à définir*



***MERCI DE VOTRE
ATTENTION ...***

